

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2024

---

## ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA RADIOPROTECTION - (N° 2305)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## AMENDEMENT

N° 25

présenté par

M. Jumel, M. Bénard, M. Castor, M. Nadeau, Mme Bourouaha, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Monnet, M. Maillot, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier et M. William

-----

## ARTICLE 11

Supprimer cet article.

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Le système de gouvernance actuel est opérationnel immédiatement et est adapté au contexte de relance s'il est renforcé en moyens humains et financiers. Aucun rapport n'a remis en cause son bon fonctionnement. Le présent amendement rappelle que le groupe GDR s'oppose à ce projet de fusion.